

## SE CONVAINCRE

Pour se convaincre que la question sociale existe, chez nous, le prêtre n'a qu'à jeter un rapide coup d'œil sur l'Encyclique "Rerum Novarum" et autour de lui.

Qu'il lise ces fortes pages écrites pour tous les catholiques du monde—donc pour le clergé, aussi—et qu'il confronte les situations décrites avec la notre.

"Nous sommes persuadé dit Léon XIII, et tout le monde en convient qu'il faut par des mesures promptes et efficaces venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont pour la plupart dans une situation de fortune et de misère imméritées.

Le dernier siècle a détruit, sans rien substituer, les corporations anciennes qui étaient pour eux une protection; tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions publiques, et ainsi, peu à peu, les travailleurs isolés et sans défense se sont vus, avec le temps, livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée.

Une usure dévorante est venue encore ajouter au mal. Condamnée à plusieurs reprises par les jugements de l'Eglise, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une forme ou sous une autre par des hommes avides de gain, d'une insatiable cupidité.

A tout cela, il faut ajouter le monopole du travail et des effets de commerce devenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents qui imposent ainsi un joug servile à l'infinie multitude des prolétaires" . . . .

Regardons autour de nous et comparons. Le prêtre qui veut voir clair s'apercevra que ces paroles, écrites par la plus haute autorité sociale, peignent assez exactement la situation actuelle des travailleurs de notre province et du Canada tout entier.

Où en sommes-nous avec la question ouvrière?

Il y a eu du beau, du bon travail de fait.

Mais qu'il en reste encore à faire!

Qu'y a-t-il de fait pour loger convenablement les ouvriers qui commettent le crime du respect des lois du mariage et qui ne savent où loger leurs nombreuses familles quand arrive les mois de déménagements?